

Colloque

LE DROIT face aux violences sexuelles et/ou sexistes

les 02 & 03 avril 2020 amphi. VOLNEY

à la Faculté de droit, d'économie et de gestion - Université d'Angers

Programme et inscriptions : centrejeanbodin.univ-angers.fr

Sous le haut patronage de **Madame Nicole Belloubet**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Sous la direction scientifique de **Madame Caroline Duparc**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Directrice de l'Institut d'Études Judiciaires d'Angers et **Monsieur Jimmy Charruau**, Docteur en droit public

Présentation du colloque

Réunissant pour la première fois des universitaires des différentes branches du droit concernées par la question des violences sexuelles et/ou sexistes (anthropologie du droit, philosophie du droit, droit pénal, droit du travail, droit de la fonction publique, droit européen des droits de l'homme, droit international), cette manifestation s'articule autour de trois axes qui ont pour objectif commun d'interroger le droit en tant que système de normes et de valeurs

- **«Notion(s)»**: le premier axe a pour ambition d'identifier dans les énoncés normatifs ce que recouvre précisément l'expression « violences sexuelles et/ou sexistes » et de répondre principalement aux questions suivantes : comment les comportements interdits sont-ils définis ? Chacun d'eux occupe-t-il un espace juridique qui lui est propre ? Observe-t-on des différences selon les branches du droit mobilisées ? Tous les comportements en ce domaine sont-ils saisis par le droit ? Quelles seraient les évolutions souhaitables ?
- **« Régime »** : le deuxième axe a pour objet d'analyser le régime juridique des violences sexuelles et/ou sexistes et d'évaluer les incidences de la construction de ce droit sur notre système juridique. La transposition en droit de la lutte contre les violences sexuelles et/ou sexistes le force-t-elle à s'adapter par l'élaboration de règles spéciales ? Les règles édictées sont-elles cohérentes entre elles, ainsi que du point de vue des principes et des concepts juridiques de la discipline considérée ?
- **«Fondements»** : le troisième axe, enfin, envisage d'interroger, dans une perspective tout à la fois anthropologique, axiologique et philosophique, les fondements des règles de droit précédemment identifiées et analysées, afin d'en expliquer les différents ressorts.

Programme – Jeudi 02 avril

9h00 Allocutions d'ouverture

Anne-Sophie Hocquet, Vice-présidente de l'Université d'Angers, Chargée de l'Égalité, des Ressources humaines et de la Politique sociale Christophe Daniel, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

Félicien Lemaire, Directeur du Centre Jean Bodin

9h20 Propos introductifs

Caroline Duparc, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Directrice de l'Institut d'Études Judiciaires d'Angers Jimmy Charruau, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur contractuel

AXE 1: NOTION(S)

1. Identification en droit interne

Présidence : **Bernard Gauriau**, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université d'Angers

9h40 La définition des violences sexuelles ou sexistes à l'épreuve des principes constitutionnels du droit pénal

Laurence Leturmy, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université de Poitiers

10h00 Violences sexuelles/sexistes et droit du travail — Approche par les notions **Patrice Adam,** Professeur de droit privé et sciences criminelles
Université de Lorraine

10h20 Débats 10h40 Pause

11h00 La difficile définition des violences sexuelles et/ou sexistes par le droit de la fonction publique

Hélène Muscat, Maître de conférences HDR en droit public Université Rennes I

11h20 La difficile détermination des comportements sexuels infractionnels à l'encontre des mineurs

François-Xavier Roux-Demare, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et AES Université Bretagne Occidentale

11h40 Débats 12h00 Déjeuner

2.	Identification	en droit	international	et	européen

Présidence : **Bérangère Taxil,** Professeur de droit public Université d'Angers

D'un corps à l'autre : la maltraitance du féminin dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Vanick Légner Maître de conférences HDP en droit public

Yannick Lécuyer, Maître de conférences HDR en droit public Université d'Angers

Delphine Tharaud, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles Université de Limoges

Violences sexuelles, violences sexistes et violences fondées sur le genre en droit international. (Im)précisions terminologiques
 Hélène Tigroudja, Professeur de droit public
 Université Aix-Marseille

14h40 Débats 15h00 Pause

AXE 2: RÉGIME

- 15h20 Les particularités de la répression des infractions sexuelles ou sexistes *Haritini Matsopoulou, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université Paris-Sud*
- 15h40 Violences sexuelles/sexistes et droit du travail Approche par le régime Grégoire Loiseau, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 16h00 Prévention et répression du sexisme dans la fonction publique

 **Antony Taillefait, Professeur de droit public, Ancien doyen de la Faculté de Droit,
 d'Économie et de Gestion
 Université d'Angers

16h20 Débats 16h40 Pause

17h00 Regard critique sur la prescription des infractions sexuelles à l'égard des mineurs

Fudorie Gallardo, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences crimin

Eudoxie Gallardo, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles Université Aix-Marseille

17h20 La preuve des violences sexuelles et/ou sexistes devant les juridictions pénales internationales

**Marie Nicolas-Gréciano*, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles Université Clermont Auvergne

17h40 Débats

18h00 Fin des travaux de la journée

Vendredi 03 avril

12h00 Fin des travaux

AXE 3: FONDEMENTS

	Présidence : <i>Félicien Lemaire,</i> Professeur de droit public Université d'Angers
9h00	La violence des hommes à l'aune des Lumières Xavier Martin, Professeur émérite en histoire du droit Université d'Angers
9h20	La <i>ratio legis</i> des normes visant à lutter contre les violences sexuelles ou sexistes A rnaud Casado , Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles Paris I Panthéon-Sorbonne
9h40 10h00	Débats Pause
10h20	Réflexions philosophiques sur le droit relatif aux violences sexuelles et/ou sexistes Sébastien Neuville, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université Toulouse 1 Capitole
10h40	L'influence des théories féministes sur le dispositif de lutte contre les violences sexuelles et/ou sexistes : quelle(s) réalité(s) ? Marc Pichard, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université Paris Nanterre
11h00	Débats
11h30	Propos conclusifs Catherine Puigelier, Professeur de droit privé et sciences criminelles Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Centre Jean Bodin

Recherche Juridique et politique Faculté de droit, d'économie et de gestion Université d'Angers 13 allée François Mitterrand - BP 13 633 49036 ANGERS

centrejeanbodin.univ-angers.fr

Contact

Pierre SECOUÉ Responsable du Service Recherche Tél.: 02 41 96 21 17 secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr

















